

Le pays a consacré environ 5 milliards USD aux projets d'assainissement entre 2000 et 2013

Dossier de la rédaction de H2o
January 2016

L'Algérie a investi 450 milliards de dinars dans la réalisation de projets de réseaux d'assainissement et de stations d'épuration entre 2000 et 2013, et ambitionne d'atteindre l'objectif zéro rejets d'eaux usées à l'horizon 2030, selon des chiffres présentés lundi par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement.

Les dépenses affectées à l'assainissement (réseau et traitement) ont totalisé 450 milliards DA entre 2000 et 2013, selon un document sur le Schéma national de développement de l'assainissement (SNDA) remis à la presse lors d'une journée technique sur la restitution de l'étude relative à ce schéma réalisée dans le cadre du programme de l'Union européenne (EAU II). Ces investissements se sont traduits par des "avancées significatives" en matière de raccordement des populations au réseau d'assainissement dont le taux a atteint 94 % dans les zones urbaines et 80 % dans les zones rurales. L'Algérie compte actuellement 171 stations d'épuration des eaux usées (STEP) d'une capacité de 900 millions m³/an contre 10 stations seulement en 2000. "Ces efforts ont permis de passer d'une capacité totale nationale de traitement de 1,3 million d'équivalent habitants en 2000 à une capacité de 12,4 millions d'équivalent habitants en 2013", selon ce document élaboré par le ministre et l'UE. Néanmoins, l'assainissement demeure un défi majeur que l'Algérie devrait relever dans les 15 prochaines années, en raccordant toute sa population au réseau d'assainissement et à celui d'épuration et parvenir ainsi à réaliser le sixième objectif du développement durable des Nations unies à l'horizon 2030 relatif au raccordement de l'ensemble de la population à l'eau potable et à l'assainissement. "C'est pourquoi l'assainissement est considéré maintenant comme étant le défi le plus important que nous ayons à relever dans les prochaines années", a indiqué le secrétaire général du ministre, El Hadj Belkateb.

Si 94 % de la population est connectée au réseau d'assainissement actuellement, 40 % seulement est raccordée aux stations d'épuration. L'objectif étant de relever ces taux à 100 % au niveau national à l'horizon 2030 afin de garantir la protection des ressources en eau, la réduction des maladies à transmission hydrique et assurer la dépollution du littoral. C'est dans cette optique que s'inscrit l'étude relative au SNDA réalisée par des experts algériens et européens et visant à mettre en place une stratégie nationale en matière d'assainissement. "Cette étude vise l'extension du plan national de l'eau et définit la politique du secteur à long terme sur la préservation de la ressource en eau et la stratégie nationale d'intervention en matière de traitement des eaux usées au niveau du bassin hydraulique", explique M. Belkateb. L'expertise dotera aussi le secteur d'assainissement d'un outil informatique performant qui permettra de disposer d'une base de données dynamique et de faire des simulations de l'impact de la pollution sur les milieux récepteurs grâce à un module de calcul qui va identifier des travaux recommandés à l'horizon 2030, a-t-il encore expliqué.

L'autre défi "majeur" du secteur réside dans la valorisation des eaux purifiées et des boues issues des STEP. Les responsables du programme EAU II ont recommandé, à cet effet, la nécessité de réglementer l'utilisation des boues au vu des conséquences qu'elles pourraient avoir sur l'environnement. Actuellement ces boues sont jetées dans les centres d'enfouissement techniques (CET) ce qui est interdit par la loi, alors que celle-ci recommande de valoriser les déchets ou rejets valorisables, souligne Hassina Hammouche, directrice du programme Eau II. Elle a fait savoir qu'une norme algérienne relative à l'utilisation de ces boues dans l'agriculture est en cours d'élaboration par un groupe de travail multidisciplinaire au niveau de l'Institut algérien de normalisation (IANOR).

Le programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement EAU II est cofinancé à hauteur de 30 millions d'euros par l'UE et 10 millions par l'Algérie. Il soutient en particulier la mise en œuvre de la stratégie nationale d'assainissement.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica 21-12-2015